



La SNCF distribue un dépliant sur la gare de Paris Bercy ..

Rubrique : questions-réponses - Date : jeudi 11 septembre 2008

Bonjour

et bravo à toute l'équipe, au président

La SNCF distribue un dépliant sur la gare de Paris Bercy contenant , outre le slogan des idées d'avance , un plan indiquant les lignes de Métro de bus ... et le Tabac avec un logo (cigarette allumée) rappelé de surcroit en légende entre la Librairie et la Banque...

Cette information n'est elle pas contraire à l'article L. 3511-3 du code de la santé publique, qui interdit la propagande ou la publicité, directe ou indirecte, en faveur du tabac ?

Si oui, je ferai un courrier.

D'avance merci

Armel

Réponse :

vous devriez nous faire parvenir un exemplaire de ce dépliant afin de nous permettre de déterminer, puis de mettre fin à cette éventuelle infraction.

Merci d'avance